

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du Mardi 19 mai 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi dix-neuf mai à quatorze heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Loïc LALYS, s'est réuni, à Salle Les Ambassadeurs, Pépinière du Parc Gouraud, allée des Nobel, 02200 Soissons, pour sa séance.

Date de la convocation :

12 mai 2026

Membres en exercice	NOMBRE DE MEMBRES		
	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	22	1	23

Sous la Présidence de M. Loïc LALYS, président du SITUS

Présents : Mme BERGE Séverine, Mme Sylvie COUPEY, Mme DECARNELLE Aurélie, Mme DIDIER Christelle, Mme FERTON-HERPE Thérèse, Mme FRUMIN Marjorie, Mme VOYEUX Eliane, M. BOURGEOIS Guillaume, M. CAVENNES Thomas, M. CHAUVIN Bruno, M. COUVREUX Claude, M. DESUMEUR Alex, M. DOLHEM Loïc, M. DUFOUR Patrick, M. FAUCON Emilien, M. GRANDO Anthony, M. LALYS Loïc, M. LEVEBVRE Anthony, M. MENNESSON Jean-Marc, M. PHILIPON Vincent, M. RAULT Pascal, M. SERUZIER Bernard.

Présents non-votants : Mme BONVARLET Brigitte, Mme FONTAINE Ingrid, Mme LALUC Sylvie, M. COUDERT Sylvain.

Pouvoir : M. FRANCOIS Ludovic donne pouvoir à M. FAUCON Emilien

Secrétaire de séance : Mme FERTON-HERPE Thérèse

Ont assisté :

Personnel du SITUS : Mme HALLEZ-DUBOIS Laurène, Mme LE FAUCHEUR Carole, Mme ZINE EL ABIDINE Aziza

Les absents sont excusés : Mme DUVAL Hélène, Mme REVERDY Emeline, Mme RIVARD Emilie, M. MADIOT Claude, M. ROUTIER Thierry, M. PONTHEUX Sébastien

Convention avec la région Hauts de France – Transports scolaires	Rapport
	N° 12

Suite aux échanges avec la Région des Hauts-de-France afin que celle-ci assure, via la RRTHDF, les services scolaires du SITUS, la région a transmis un compte d'exploitation prévisionnel qui est inférieur à l'estimation budgétaire allouée pour ce marché ainsi qu'à la dernière offre remise par le transporteur actuel.

Ce chiffrage permet, à périmètre constant, de financer ce marché en respectant les capacités financières et budgétaires du SITUS.

Le SITUS restera l'Autorité Organisatrice compétente.

Il est demandé aux membres du comité syndical d'autoriser le recours à la délégation à la Région pour les services scolaires via la RRTHDF selon une convention de délégation fixant des principes de facturation « à coûts complets et réels » au SITUS et dont l'offre est présentée en annexe et d'autoriser le Président à signer ladite convention et d'accomplir les formalités subséquentes.

DELIBERATION

Les membres du Comité Syndical après en avoir délibéré décident :

- D'autoriser le recours à la délégation à la Région pour les services scolaires via la RRTHDF selon une convention de délégation.
- D'autoriser le Président à signer ladite convention et d'accomplir les formalités subséquentes.

Vote :

Pour : 23

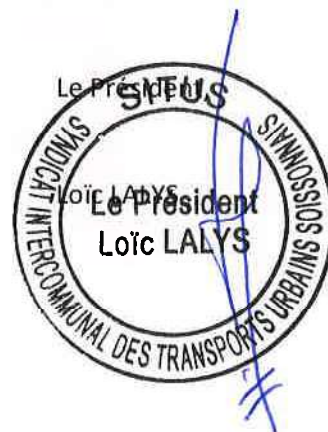
Contre : 0

Abstention : 0

Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 21 mai 2026
Pour extrait conforme,





OFFRE RRTHDF



Montant total de l'offre année 2027: 1 487 575 €

L'offre proposée par la RRTHDF est **inférieure de – 5,3 %** par rapport l'estimation budgétaire allouée pour ce marché et de **– 11,2 %** par rapport à la dernière offre remise par le transporteur actuel.

La proposition remise par la RRTHDF tient compte des contraintes financières du SITUS et fait ressortir une maîtrise des charges fixes et de structure pour la réalisation de nos services de transport scolaire.

Il en ressort également une consolidation des diverses charges (hors revalorisations) sur les prochaines années.

La construction du chiffrage présenté a été réalisée sur des bases solides, relativement similaires à celles du Contrat d'Objectif de Service Public signé entre la Région et la RRTHDF.

L'offre est décomposée de la manière suivante et s'inscrit sur plusieurs années.
Ci-dessous une projection sur 3,5 ans :

COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL	2026	2027	2028	2029	2026-2029
CONTRIBUTION FIXE	572 779 €	1 487 575 €	1 462 245 €	1 461 755 €	4 984 354 €
RECETTES D'EXPLOITATION	572 779 €	1 487 575 €	1 462 245 €	1 461 755 €	4 984 354 €
COÛTS CONDUITE	-347 585 €	-898 523 €	-898 541 €	-898 523 €	-3 043 172 €
COÛTS ROULAGE (COÛT FUMEE)	-65 754 €	-166 049 €	-166 136 €	-166 049 €	-563 987 €
SOUS-TRAITANCE TRANSPORTS DE VOYAGEURS	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
COÛT DE MISE À DISPOSITION VÉHICULES ET MATÉRIEL EMBARQUÉ	-115 407 €	-299 198 €	-274 674 €	-274 674 €	-963 953 €
TOTAL CHARGES DIRECTES DE TRANSPORT	-528 746 €	-1 363 770 €	-1 339 350 €	-1 339 245 €	-4 571 112 €
PERSONNEL DE STRUCTURE	-17 323 €	-51 970 €	-51 970 €	-51 970 €	-173 233 €
CHARGES RELATIVES AUX ELEMENTS FIXES DU RESEAU	-5 870 €	-17 609 €	-17 609 €	-17 609 €	-58 697 €
FRAIS COMMERCIAUX ET MARKETING	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
FRAIS GENERAUX	-258 €	-775 €	-775 €	-775 €	-2 584 €
IMPÔTS ET TAXES	-9 350 €	-24 283 €	-23 869 €	-23 861 €	-81 363 €
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	-561 548 €	-1 458 407 €	-1 433 574 €	-1 433 461 €	-4 886 989 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 231 €	29 168 €	28 672 €	28 294 €	97 365 €
TAUX DE MARGE	2%	2%	2%	2%	2%